

Commerce—Fin

- Ensemble du fonctionnement de l'économie canadienne, 243
- Fléchissement du produit national brut, 245
- Masse monétaire, 46
- Foires à l'étranger, 46
- Fonds monétaire, 3
- GATT, 44
- Hausse de la masse monétaire de 1957 à 1961, 54
- Industrie canadienne, 22-23
- Marché commun, 44
- Missions commerciales, 44-45
- Niveau de production, t., 177
- Placements, 43, 507, 508
- Pouvoir d'achat, 41, 151
- Rajustement du dollar canadien en 1960, 43
- Réalisation d'une Europe unie sur le plan économique, répercussion au Canada, 192
- Relations commerciales avec Cuba, 264, 265, 269
 - Attitude correcte du gouv. au sujet des échanges commerciaux avec Cuba, 269-270
 - Recommandation de suivre la politique des États-Unis à cet égard, 269
- Relations commerciales du Canada avec le Royaume-Uni, 114
- Société d'assurance des crédits à l'exportation, 43
- Situation économique canadienne, 238-239
- Situation monétaire au Canada, 196-197
- Situation précaire sur le marché commun, 36
- Vente de blé à la Chine, 263
- V. Assurance des crédits à l'exportation
 - Prêts aux petites entreprises commerciales

Commission canadienne du blé

- M. b. C-71, mc., 1re l. 432, 2e l. 446, ren. au c. 451, a. du rap. du c. 473, 3e l. a. 487, s. 493

Communauté économique européenne

- Conditions prévues dans le traité de Rome, 21

Communication de renseignements, frais de financement

- Abus des prêteurs, 466
- Acte de l'Amérique du Nord britannique, intérêt et argent, 460
- Assurance contre le risque, 412
- Assurance souscrite aux termes des ententes ordinaires de vente conditionnelle, 381
- But de la mesure, 388
- Cancer économique, remède, 471
- Carte de compagnies de finance, 283

Communication de renseignements, frais de financement—Fin

- Charges de service et charges d'assurance, 437
- Commentaires de Pierre Berton du *Star* de Toronto, 155, 283, 286-287
- Contrats européens, 440
- Coût de l'emprunt et coût de frais, 380
- Coût global, 461
- Déformation des frais, 284
- Dette aux consommateurs, 459
- Difficulté de trouver une disposition qui relève de la compétence fédérale, 378
- Fondement de l'intérêt, 281
- Gens ordinaires frappés par la mesure, 438
- Intrigues dans les couloirs pour le rejet du bill, 428
- Loi de l'Ontario sur les ventes à tempérament, 379-380
- Montant global des frais, 282
- Montant total du solde impayé, 281
- Moyen de calculer l'intérêt simple, 438
- Noms associés aux questions de droit constitutionnel, 461
- Petits marchands envisageant l'impossibilité, 437, 453
- Pourcentage difficile, 451
- Problème économique dans les troubles de ménage, 288
- Projet de loi inconstitutionnel, 436-437
- Projet de loi injuste, favorisant les gros détaillants, 451
- Projet de loi ne s'appliquant maintenant qu'au crédit aux consommateurs, 409
- Projet de loi semblable rejeté au Congrès américain, 453
- Protection des gens, 289
- Rapport du pourcentage, 282
- Ristourne de la compagnie de financement aux marchands, 287
- Table de calcul, dans les caisses populaires, 287-288
- Taux d'intérêt, 453, t., 454, 455

Communication de renseignements sur les frais de financement

- B. S-2, 1re l. 47, 2e l. 152-157, 281-290, 339-345, 378-382, 387-388, 400, 409-412, 427-429, 435-440, 451-456, 458-472, ren. au c. 472, t. (Régime de coefficient constant d'escompte de 5 p. 100) 454, t. (Taux réels résultant de l'emploi des quatre plans fondés sur des frais de 5 p. 100) 455

Compagnie «Canada Security Assurance»

- B. S-14, 1re l. 313, 2e l., ren. au c. 364, a. du rap. du c. 383, 3e l. a. 400, s. 573

Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien

- V. *Canadian Pacific Railway Company*